

Satellifax

Le premier quotidien de l'audiovisuel

MARDI 22 AOUT 2006 - N° 2532

page 1 / 15

Satellifax : RESUME D'ETE

Après une interruption d'été, **Satellifax** reprend demain son rythme quotidien. Aujourd'hui, outre deux « **confidentiels** », nous vous proposons dans ce numéro hors-série un retour rapide sur l'actualité depuis notre interruption. Les informations sont **classées par ordre chronologique inversé**. A la fin de ce numéro, retrouvez les **nominations**, l'**agenda de la rentrée** ainsi que la **revue de presse** du jour et quelques extraits d'interviews publiés par la presse cet été.

Confidentiel

■ EMMANUEL MAUBERT : arrivée comme rédacteur en chef dans l'équipe de J.-M. Morandini

Selon nos informations, **Emmanuel Maubert** a rejoint l'équipe de Jean-Marc Morandini en tant que **rédacteur en chef de son émission quotidienne sur Europe 1**. Il remplace à ce poste **Pascal Petit** qui devient, toujours selon nos informations, **rédacteur en chef** de l'émission **En Aparté** sur Canal+, une émission qui sera diffusée en rythme quotidien à partir du 4 septembre. Dès la reprise de l'émission de Jean-Marc Morandini, lundi prochain, Emmanuel Maubert assurera également à l'antenne la rubrique des « **indiscrétions** ». Emmanuel Maubert était la saison dernière chroniqueur dans l'émission de RTL *On refait la télé* animée par Isabelle Morini-Bosc et Sébastien Folin. De 1993 à 98, il était chroniqueur à France Info où il assurait l'émission *Média Infos*. Il a également travaillé de 1998 à 2000 comme journaliste dans l'émission *TV+* sur Canal+ et a réalisé dans le cadre de Paf Productions des sujets pour *+Clair* et NPA.

■ FRANCE CULTURE : rédacteur en chef, adjoint à la directrice de la rédaction

Selon nos informations, **Frédéric Carbone**, qui présentait jusqu'alors le journal de 18 h sur France Culture, vient d'être **nommé rédacteur en chef, adjoint à la directrice de la rédaction de France Culture, Marie-Christine Vallet**. Sa promotion fait suite au départ, en juin, de l'ancien directeur adjoint de la rédaction, **Pierre-Marie Christin**.

Résumé d'été

■ AUDIOVISUEL PUBLIC : environnement et développement durable intégrés au cahier des charges

21 août - Des obligations concernant la prise en compte de **l'environnement** et du **développement durable** dans les programmes audiovisuels vont être **insérées** dans les **cahiers des charges des télévisions et des radios publiques** afin de « mieux informer le public sur ces questions », a annoncé le ministère de l'Ecologie. Le **CSA** pourra contrôler annuellement la présence ou non des ces émissions dans les grilles des chaînes concernées, soit France 2, France 3, France 4, France 5, Radio France, RFI et RFO.

■ BELGACOM : bénéfice net de 434 M€ au premier semestre

21 août - Le groupe **Belgacom** annonce une **quasi-division par deux de son bénéfice net au premier semestre, à 434 M€**. Au premier semestre 2005, le groupe avait dégagé un bénéfice net part du groupe de 780 M€. La baisse est donc sur un an d'environ 45 %. En matière de chiffre d'affaires, l'opérateur historique belge a en revanche enregistré une hausse de 2,9 % sur un an, à 3,032 Md€. Le bénéfice brut d'exploitation (Ebitda) avant exceptionnels s'est élevé quant à lui à 1,110 Md€, contre 1,153 Md€ un an plus tôt.

■ NRJ 12 : départ de l'Access

21 août - La chaîne **NRJ 12** annonce sa **démission de l'Access**, en raison d'un **désaccord** sur la numérotation des chaînes de la TNT sur le futur bouquet issu du rapprochement **Canal+/TPS**. « NRJ maintient sa demande de respect de la numérotation logique des chaînes de la TNT dans le cadre du futur bouquet » qui naîtra de la fusion, selon NRJ 12, alors que l'Access refuse de s'engager sur ce point.

■ VIVENDI : demande de cassation d'une décision judiciaire polonaise dans le conflit avec Elektrim

21 août - Le groupe **Vivendi** demande la **cassation** d'une décision légale qui le prive de tout contrôle sur l'opérateur mobile polonais **PTC** à l'avantage du groupe **Elektrim**. **Vivendi revendique le contrôle indirect de 24,48 % du capital PTC** via la société ET/Telco, une joint-venture avec Elektrim, copropriétaire de PTC avec l'allemand T-Mobile (Deutsche Telekom) qui, de son côté, détient une participation incontestée de 49 % dans PTC. Les 3 % restants appartiennent à une société contrôlée par Vivendi.

tout savoir sur tout l'audiovisuel ?

facile avec la recherche par mot-clé dans tous les Satellifax !

www.satellifax.com

■ EMAP FRANCE : Bruxelles donne son accord à la cession à Mondadori

18 août - La Commission européenne donne son accord au rachat d'Emap France par le groupe italien Mondadori. Ce dernier, contrôlé par le holding Fininvest de l'ancien président du conseil Silvio Berlusconi, avait annoncé en juin la reprise de la filiale française du groupe britannique Emap pour 545 M€

■ CFI : Championnats du monde de basket en direct

18 août - Depuis le 19 août et jusqu'au 3 septembre, CFI retransmet en direct et pour la première fois sur son antenne les Championnats du monde de basket-ball. Le public africain, grâce à 40 télévisions africaines partenaires, peut ainsi suivre plus de 23 matches. L'accord de retransmission a été conclu avec la FIBA (Fédération internationale de basket-ball).

■ DISPARITION : Bernard Rapp

17 août - Le journaliste et écrivain Bernard Rapp est décédé à 61 ans. Ancien grand reporter, il avait notamment présenté le journal télévisé d'Antenne 2 et le magazine hebdomadaire, *L'assiette anglaise*, puis une émission littéraire, *Jamais sans mon livre*. Il s'était ensuite tourné vers le cinéma comme réalisateur et comme co-auteur du *Dictionnaire des films*.

■ NEUF CEGETEL : deux nouvelles offres, MaxiDSL et 100 % Neuf Box

17 août - Neuf Cegetel organise sa gamme autour de deux offres uniques accessibles à ses anciens et nouveaux abonnés. « MaxiDSL », à 14,90 €/mois en zone dégroupée et à 19,90 €/mois en zone non dégroupée donne accès à internet haut débit (sous réserves, dans les deux cas, de présélection de la ligne pour que les appels téléphoniques soient facturés par neuf). L'offre « 100 % Neuf Box », à 29,90 € par mois propose en zone dégroupée internet haut débit, l'abonnement téléphonique avec portabilité du numéro France Télécom, les appels illimités vers les fixes en France et 31 destinations internationales, l'offre TV SD et HD en ADSL et TNT ainsi que, pour un supplément de 5 € par mois un décodeur à disque dur de 80 Go. En zone non dégroupée, cette même offre, mais sans télévision, est proposée à 34,90 € par mois.

■ G-B : NTL pourrait être racheté par un consortium de fonds d'investissements

17 août - Selon le *Financial Times*, le câblo-opérateur américain NTL est en discussions avec un consortium de fonds d'investissement qui pourraient déboursier 20 Md\$ pour le racheter. Le consortium, emmené par l'américain Providence Equity, spécialiste du rachat d'entreprises, comprend les fonds Blackstone, Cinven et Kohlberg Kravis Roberts. Le consortium a déjà rencontré le directeur général de NTL, Steve Burch, la semaine dernière, et une source proche des discussions a indiqué au FT que « l'affaire pourrait aller vite ».

■ E-U : Time Warner va revoir ses comptes en raison d'une décision des autorités boursières

17 août - Le groupe américain Time Warner indique qu'il va revoir ses comptes depuis l'exercice 2000 jusqu'au premier semestre 2006 inclus, une conséquence du règlement à l'amiable conclu en 2005 avec les autorités boursières sur le scandale des comptes truqués de la filiale internet AOL. Par conséquent, le bénéfice net sera réduit de 1 M\$ pour l'exercice 2000 et de 161 M\$ pour celui de 2001. Le bénéfice net 2002 sera en revanche gonflé de 62 M\$, celui de 2003 de 18 M\$, celui de 2004 de 30 M\$, celui de 2005 de 16 M\$ tandis que le bénéfice net du premier semestre 2006 sera accru de 15 M\$.

■ ORANGE : séries limitées triple play

16 août - Orange lance deux nouvelles séries limitées triple play réservées aux 50 000 premières souscriptions, à 29,90 € TTC/mois au lieu de 37,90 € TTC/mois avec « internet 1 mégamax », et à 34,90 € TTC/mois (au lieu de 42,90 € TTC/mois) avec « internet 8 mégamax ». D'autre part, l'opérateur annonce une baisse de tarif du forfait « internet 18 mégamax » à 34,90 €/mois au lieu de 39,90 €/mois, hors triple play. Enfin, Orange met en place une offre promotionnelle « satisfait ou remboursé » durant un mois jusqu'au 4 octobre.

■ TELERAMA : nouvelle formule le 27 septembre

16 août - *Télérama* va changer de formule le 27 septembre. Tout en « restant fidèle » à lui-même, il sera « plus organisé, plus structuré, et [montera] en gamme », indique Bruno Patino, directeur de la publication. La nouvelle formule vise à faire revivre *Télérama* en kiosque et à redonner « une certaine singularité » à l'hebdomadaire. Celui-ci sera scindé en trois parties au lieu de deux : magazine, guide culturel et programmes télé-radio. La partie programmes radio-télé offrira plusieurs nouveautés dont une ouverture spécifique de 5-6 pages et des changements dans l'ordre et le rangement des grilles. La nouvelle formule est « la première étape d'une stratégie qui comprendra un volet web et web radio très important », poursuit Bruno Patino.

■ G-B : Tiscali UK et Video Networks fusionnent leurs activités

14 août - Le fournisseur d'accès internet italien **Tiscali conclut un accord avec l'anglais Video Networks**, afin de **fusionner complètement les activités des deux groupes sur le marché britannique**. L'accord prévoit l'attribution de la totalité des activités en Grande-Bretagne de Video Network International Ltd (VNIL) à Tiscali UK, la filiale anglaise du groupe italien. En échange, la société anglaise détiendra une participation de 11,5 % dans Tiscali UK, avec une option lui permettant de monter jusqu'à 20 %. De son côté, Tiscali contrôlera 88,5 % de VNIL.

■ LIBAN : le groupe al-Aqqariya lance la chaîne satellitaire Avec Toi, Liban

13 août - Le groupe de médias **al-Aqqariya**, basé à Dubaï, annonce le **lancement d'une nouvelle chaîne satellitaire appelée Avec Toi, Liban**, en signe de soutien au Liban. Le groupe vise à travers cette nouvelle chaîne à soutenir les efforts de **reconstruction** au Liban, en grande partie dévasté par la récente guerre entre Israël et le Hezbollah.

■ RFI : fin des émissions en FM à Vilnius

11 août - **RFI** annonce qu'elle **va cesser d'émettre en FM à Vilnius** (Lituanie), à compter du 1er septembre. « La LNRT (Lithuanian National Radio Television) et la LRTC (Lithuanian Radio Television Center) ont mis fin au contrat permettant la diffusion de RFI en FM dans la capitale lituanienne, a indiqué RFI, qui « regrette » cette décision.

■ FRANCE TELECOM : l'Arcep préconise la mise à disposition des infrastructures de génie civil

11 août - Dans une note adressée au ministère de l'Economie et des Finances, l'**Arcep préconise que France Télécom mette à disposition ses infrastructures de génie civil** afin que la **concurrence puisse s'exercer sur les futurs réseaux en fibre optique**. L'Arcep estime le coût d'un réseau de fibre optique à plusieurs dizaines de milliards d'euros dont plus de 50 % pour le seul génie civil, c'est-à-dire la construction de tranchées et la pose de gaines (ou fourreaux). En tant qu'opérateur historique, France Télécom a hérité de plusieurs centaines de milliers de kilomètres de génie civil et « donc potentiellement de fourreaux disponibles pour un déploiement d'un nouveau réseau jusqu'à l'abonné », indique l'Arcep. Selon l'Autorité, l'accès à ces infrastructures « devrait être garanti à l'ensemble des opérateurs dans des conditions transparentes et non discriminatoires, et à des tarifs orientés vers les coûts ».

■ E-U : MTV rachète Atom Entertainment pour 200 M\$

11 août - La chaîne **MTV** (groupe Viacom) annonce le **rachat, pour 200 M\$, de la firme américaine Atom Entertainment**, qui exploite plusieurs sites internet de jeux et de contenus vidéo. Atom Entertainment exploite quatre sites de divertissement dont Shockwave.com et AddictingGames.com présentés comme « deux des sites les plus importants pour le loisir du jeu, offrant près de 1 500 jeux téléchargeables gratuitement », selon le communiqué.

■ E-U : bénéfice net de 437,3 M\$ au deuxième trimestre pour Viacom

9 août - Le groupe américain **Viacom fait état d'un bénéfice net de 437,3 M\$ au deuxième trimestre 2006**, en hausse de 23,6 % sur un an, en partie grâce à un gain d'impôts exceptionnel et aux bons résultats de ses chaînes câblées. Au deuxième trimestre, le bénéfice d'exploitation a gagné 12,6 % sur un an à 663,2 M\$, tandis que le chiffre d'affaires a progressé de 23,7 % à 2,85 Md\$. La division des réseaux câblés (MTV, Comedy Central, etc.), a vu son bénéfice d'exploitation gagner 11,5 % à 710,3 M\$, pour un chiffre d'affaires de 1,75 Md\$ (+ 8 %).

■ CSA : engagement d'une réforme sur les règles du pluralisme

9 août - Le **CSA** annonce qu'il engage une « **concertation** » en vue d'une **réforme des règles du pluralisme à la télévision et à la radio**. L'objectif est de « permettre de mieux rendre compte de l'ensemble des éléments constitutifs du pluralisme tout en intégrant le nouveau paysage audiovisuel », selon le Conseil. L'éventuelle réforme pourrait « être finalisée à l'automne 2006 en vue d'une mise en œuvre à compter du 1er juillet 2007, à l'issue du cycle des élections présidentielle et législatives ».

■ E-U : bénéfice net de Walt Disney en hausse de 39 % au troisième trimestre

9 août - Le groupe américain **Walt Disney annonce une hausse de 39 % de son bénéfice net au troisième trimestre de 2005-06, à 1,125 Md\$,** grâce notamment à de bonnes performances dans les parcs et dans le cinéma. Sur le même trimestre (avril à juin) de l'exercice précédent, Disney avait dégagé un bénéfice net de 811 M\$. Le chiffre d'affaires a progressé de 11,8 % à 8,62 Md\$. Le bénéfice d'exploitation a progressé de 32 % à 2,05 Md€, grâce aux bonnes performances des réseaux médias (chaînes câblées ESPN, réseau ABC), la division la plus rentable du groupe, et par le bond de 26 % du résultat d'exploitation dans les parcs de loisirs.

■ CANAL+ : attribution des droits TV des équipes de foot espoirs et féminine A

9 août - Le **Groupe Canal+** se voit attribuer les droits TV des équipes de France Espoirs et féminine A de football par la Fédération française de football (FFF), pour les trois prochaines saisons. « Les abonnés de Canal+ pourront suivre l'intégralité de la saison de l'équipe de France Espoirs sur la chaîne **Canal+ Sport** et un minimum de trois matches par saison de l'équipe de France féminine A sur la chaîne **Sport+** », selon la FFF.

■ CANAL+ / TPS : BFM TV, NRJ 12, Direct 8 et NT1 s'inquiètent pour leur future numérotation

9 août - Les chaînes de la TNT gratuite **BFM TV** (NextRadioTV), **Direct 8** (groupe Bolloré), **NRJ 12** (NRJ Group), et **NT1** (AB Groupe) s'inquiètent dans un communiqué commun d'une éventuelle **discrimination dans leur numérotation après la fusion de CanalSat et TPS**. Dans leur communiqué, les quatre chaînes, qui seront automatiquement reprises dans le bouquet final, précisent qu'elles ont alerté la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) « sur le traitement discriminatoire dont elles sont victimes dans leur positionnement au sein des bouquets satellitaires ».

■ ALLEMAGNE : Première fait état d'une perte nette de 138,8 M€ au deuxième trimestre

8 août - Le groupe de TV allemand **Première fait état au deuxième trimestre d'une perte nette de 138,8 M€** Sur la même période de l'an dernier, il avait dégagé un bénéfice de 6,7 M€. D'avril à juin, Première a également subi une perte au niveau de l'exploitation : l'Ebitda s'est inscrit à - 21,8 M€, contre un bénéfice de 26,5 M€ un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a augmenté de 4,1 % à 269,3 M€. A fin juin, le nombre d'abonnés est descendu à 3,44 millions, contre 3,52 millions à fin mars, soit une baisse de 2,3 %.

■ G-B : Charles Allen quitte la direction d'ITV

8 août - **Charles Allen**, directeur général d'ITV, **annonce son départ**, alors que le groupe est confronté depuis plusieurs mois à une audience et à des revenus publicitaires en baisse. Il sera remplacé à partir d'octobre par l'actuel directeur financier, **John Cresswell**, en attendant de trouver un successeur.

■ G-B : perte nette de 290,5 M€ pour NTL au deuxième trimestre

8 août - Le câble-opérateur américain **NTL annonce une perte nette pour le deuxième trimestre de 195,8 M€** (290,5 M€), due aux **coûts de sa fusion avec Telewest**. Sur l'offre de télévision numérique, NTL a gagné 73 800 abonnés, contre 70 600 au trimestre précédent et 57 100 un an plus tôt. Mais la croissance du numérique ne compense pas tout à fait le recul des abonnements analogiques. Le nombre net de nouveaux abonnés à l'offre télé, numérique et analogique, a en effet reculé sur un an, à 8 300 au deuxième trimestre contre 13 200 lors de la même période en 2005.

■ BOLLORE INVESTISSEMENT : CA hors taxe en hausse de 9,7 % au premier trimestre

8 août - **Bolloré Investissement** annonce avoir réalisé un **chiffre d'affaires hors taxes en hausse de 9,7 % au premier semestre 2006, à 2,907 Md€** A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires semestriel du holding s'est établi en hausse de 11,6 % à 2,960 Md€. Pour le seul groupe diversifié Bolloré, le chiffre d'affaires au premier semestre s'est élevé à 2,520 Md€, contre 2,272 Md€ un an plus tôt, en hausse de 10,9 % (hors activité maritime cédée début 2006). A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires de Bolloré au premier semestre s'est établi à 2,575 Md€, soit une progression de 13,3 % par rapport au même semestre de 2005.

■ TFI : Sept à Huit sera coprésenté par Harry Roselmack et Anne-Sophie Lapix

8 août - TF1 annonce que le journaliste **Harry Roselmack coprésentera le magazine d'actualité hebdomadaire Sept à huit avec la journaliste Anne-Sophie Lapix** à partir de la rentrée. *Sept à huit* sera diffusé le dimanche à 18 h 50, dès le 3 septembre, a précisé TF1.

■ E-U : News Corp. annonce un bénéfice net annuel de 2,31 Md\$ (+ 9 %)

8 août - Le groupe américain **News Corp.** annonce avoir enregistré une **hausse de 9 % de son bénéfice net, à 2,31 Md\$ au cours de son exercice 2005-2006**, clos le 30 juin. Au quatrième trimestre, le bénéfice net a atteint 852 M\$, en hausse de 18,8 % par rapport aux 717 M\$ dégagés sur la même période de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a progressé de 11 % à 6,78 Md\$. Sur l'ensemble de l'exercice, le bénéfice net est ressorti à 2,31 Md\$, contre 2,13 Md\$ en 2004-2005 (+ 8,7 %), pour un chiffre d'affaires de 25,33 Md\$ (+ 6,1 %).

■ NEOTION : CA premier semestre 2006 en hausse de 1 %

8 août - Sur le premier semestre 2006, **Neotion** annonce un **chiffre d'affaires de 9,18 M€** en hausse de 1 % par rapport au 1er semestre 2005. Son résultat d'exploitation redevient positif à 64 000 € et son résultat net ressort à 325 000 €. Les **prévisions d'un CA à 21 M€ à fin 2006 sont maintenues**, grâce « à la montée en puissance des ventes des puces NP4 et des Neotion Pockets, un effet de base positif compte tenu de la faiblesse du CA au second semestre 2005 et l'impact habituel de la saisonnalité ».

■ SES GLOBAL : CA premier semestre 2006 en hausse de 16,6 %

7 août - **SES Global** a annoncé avoir dégagé au premier semestre 2006 un **bénéfice net part du groupe de 215,6 M€** en hausse de 28,6 % par rapport au premier semestre 2005. Le chiffre d'affaires de l'opérateur luxembourgeois a progressé, de 16,6 % à 710,5 M€. Le bénéfice par action a, quant à lui, augmenté de 34,5 % à 0,39 euro. Le carnet de commande de SES Global atteint un montant record de **6,78 Md€** contre 6,49 Md€ fin 2005. La dette nette du groupe se monte à 3,07 Md€, contre 2,1 Md€ à fin 2005. « Les résultats semestriels de l'entreprise ont été marqués par une forte croissance organique ainsi que par l'acquisition de l'opérateur international de satellite **New Skies** », indique un communiqué. A périmètre constant et sans tenir compte de New Skies, consolidée dans les comptes depuis son acquisition en mars 2006, le chiffre d'affaires de SES Global a progressé de 8,1 % à 657 M€.

■ EUTELSAT : mise en orbite du satellite Hot Bird 8

5 août - La Russie annonce samedi la **mise en orbite réussie du satellite de télécommunications Hot Bird 8** d'Eutelsat, après son lancement dans la nuit, du cosmodrome de Baïkonour. Hot Bird 8 doit **remplacer Hot Bird 3**, et entrer en service en octobre.

■ BRETAGNE : création d'un fonds d'aide à l'expression audiovisuelle en breton

4 août - La **région Bretagne** décide de promouvoir le **doublage de programmes audiovisuels en langue bretonne grâce à un Fonds d'aide à l'expression audiovisuelle en langue bretonne** d'un montant annuel de **500 000 €**. Ce fonds vient compléter le Fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle (Facca), réservé à la fiction et au documentaire. Le Facca représente 1,5 M€ d'aide chaque année en région Bretagne.

■ REDEVANCE : Bercy procède à un « état des lieux précis »

4 août - Le **ministère de l'Economie et des Finances** indique qu'il procède à un « **état des lieux précis** » de la **réforme de la redevance télévision** mais souligne qu'il est encore « trop tôt » pour estimer le montant des recouvrements attendus en 2006. Les services du ministère ne disposent pas encore de données sur le taux de cochage dans les déclarations d'impôts sur le revenu et les recouvrements n'auront lieu qu'à partir d'octobre.

■ AOL : suppression probable de 5 000 emplois

3 août - **AOL** va probablement **supprimer 5 000 emplois**, soit un quart de ses effectifs, **d'ici à six mois**, a indiqué une porte-parole de la filiale internet de l'américain Time Warner, qui n'a pas voulu s'avancer sur la répartition géographique ni les modalités de ces départs. AOL compte environ **3 500 emplois en Europe**.

■ COGECO CABLE : rachat de Cabovisao

3 août - **Cogeco Câble**, quatrième câblodistributeur au Canada, a **acquis Cabovisao**, numéro deux du secteur au Portugal, pour un montant de **464,9 M€**. Cabovisao offre des services de télévision analogique, d'internet haut débit et de téléphonie à plus de **820 000 foyers au Portugal**. La société, qui est disponible dans 20 % des foyers portugais, a déclaré un bénéfice d'exploitation de 34,5 M€ pour son dernier exercice clos au 31 décembre.

■ AOL / CEGETEL : négociations autour de la vente des services d'accès d'AOL France

2 août - **AOL et Neuf Cegetel** ont engagé une **phase de négociation** exclusive dans le cadre de la **vente des services d'accès d'AOL en France** qui pourrait intervenir d'ici à la fin de l'année 2006, selon un communiqué commun des deux sociétés. La base d'abonnés d'AOL France compte **500 000 clients haut débit (ADSL)** et **500 000 clients bas débit**. Le projet de cession inclut également le centre de service clients (assistance technique) de Marseille avec **500 personnes**. La discussion porte également sur un **partenariat avec le portail aol.fr**, les services de ce portail ainsi que les activités de régie publicitaire d'AOL France. A l'issue du processus de consultation des représentants du personnel en France, la finalisation de la vente est attendue avant la fin 2006. AOL France qui ne possède pas son propre réseau de télécommunications est client de Neuf Cegetel qui gère pour son compte toutes les prestations techniques.

■ PROSIEBENSAT.1 : CA du deuxième trimestre en hausse de 9 %

2 août - Le groupe allemand **ProSiebenSat.1** a annoncé une **augmentation de son bénéfice net de 16 % au deuxième trimestre** à 83,4 M€. En terme d'exploitation, l'excédent brut a grimpé de 22 % à 154,8 M€. **Le chiffre d'affaires a crû de 9 % à 550,9 M€**. Le groupe a notamment profité de la relative vitalité du marché de la publicité. Même la chaîne ProSieben, enfant à problèmes du groupe, a réussi à stabiliser son chiffre d'affaires, bien que les bénéfices ne suivent pas encore. **Sur l'ensemble de l'exercice**, ProSiebenSat.1 attend une **hausse de son chiffre d'affaires de 4 à 5 %**, tirée par une croissance des revenus publicitaires supérieure à celle du marché.

■ TIME WARNER : bénéfice net de plus de 1 milliard au deuxième trimestre 2006

2 août - Time Warner a annoncé avoir dégagé au deuxième trimestre 2006 un bénéfice net de 1,007 Md\$ contre une perte de 409 M\$ il y a un an. Le chiffre d'affaires a progressé de 1,2 % à 10,71 Md\$, ajoute le communiqué. Par ailleurs, Time Warner a relevé son objectif de croissance du résultat brut d'exploitation pour 2006. Le groupe s'attend désormais à ce que cette croissance dépasse les 10 % (par rapport aux 10 Md\$ dégagés en 2005) alors qu'il pensait au mieux s'approcher des 10 %. Les performances de la division Câble de Time Warner compte parmi les faits saillants du deuxième trimestre. Elle a vu son bénéfice d'exploitation gagner plus de 22 % à 595 M\$ selon les résultats publiés.

■ CLUB DES AUTEURS : nouveau rendez-vous des scénaristes à Aix-les-Bains

2 août - La ville d'Aix-les-Bains accueillera du 13 au 15 octobre un nouveau rendez-vous des scénaristes de séries télévisées baptisée « Scénaristes en série ». Cette rencontre est organisée par le Club des Auteurs, qui souligne qu'il n'y aura pas de compétition pour cette première rencontre. Lieu d'échanges et de projections, ce premier rendez-vous sera présidé par la comédienne Véronique Jannot et le scénariste Didier Cohen. La manifestation est notamment soutenue par TF1 et M6 ainsi que par la SACD.

■ INTERNET : Free dénonce la croissance des ventes forcées d'abonnements

2 août - Free a dénoncé une « très forte croissance » de ventes forcées d'abonnements internet qui pourraient atteindre, selon lui, le chiffre de 500 000 en 2006. Ces pratiques, également baptisées « slamming », ont commencé à émerger en 2004 mais depuis le début de cette année « le système s'emballe et on assiste à une progression logarithmique », explique-t-on chez Free. Le « slamming » consiste à faire abonner à un nouveau fournisseur un client qui avait déjà un accès internet chez un concurrent. Free estime ainsi que 20 000 ventes forcées ont eu lieu lors de la dernière Foire de Paris. Et selon UFC-Que Choisir, environ 450 personnes ont été abonnées contre leur gré à Neuf Telecom lors de la Foire internationale de Nancy en juin. Les victimes qui pensaient recevoir des cadeaux après avoir laissé leurs coordonnées et signature se sont en fait retrouvés abonnées pour l'offre téléphonique et/ou d'ADSL de Neuf Telecom. Neuf Cegetel a précisé que tous les plaignants seront remboursés.

■ TIME WARNER / COMCAST : rachat du câblo-opérateur Adelphia Communications

1er août - Les groupes américains Time Warner et Comcast ont finalisé le rachat du câblo-opérateur Adelphia Communications, ce qui renforce leurs positions respectives sur le marché du câble aux Etats-Unis. Comcast et Time Warner avaient annoncé en avril 2005 le rachat en commun de ce câblo-opérateur américain qui s'était placé sous la protection de la loi sur les faillites en 2002 en plein scandale comptable. La transaction a été évaluée à environ 17 milliards de dollars. Avec ce rachat, le numéro un américain du câble Comcast gagne 1,7 million d'abonnés et en compte désormais quelque 23,3 millions à travers le pays, tandis que son principal rival Time Warner Cable (division Câble du numéro un mondial des médias) en récupère quelque 3,3 millions pour en recenser désormais 14,4 millions. La transaction prévoyait également que Time Warner rachète à Comcast la participation de 21 % que ce dernier détenait dans Time Warner Cable. Désormais, Time Warner Cable est détenu à 84 % par Time Warner et à 16 % par Adelphia.

■ MEDIAMETRIE 126 000 RADIO : écoute de la radio en baisse à Paris au premier semestre

1er août - Les Parisiens (et les habitants de la petite couronne) ont passé moins de temps à écouter la radio au premier semestre 2006 qu'au premier semestre 2005, selon l'enquête 126 000 Radio de Médiamétrie, menée sur Paris et la petite couronne entre le 2 janvier et le 2 juillet. La durée d'écoute par auditeur, entre 5 h 00 et minuit, du lundi au vendredi, a été de 170 minutes en moyenne quotidienne (contre 176' de janvier à juin 2005). On constate en revanche une légère augmentation de la durée d'écoute pour la tranche horaire 7 h-9 h, qui passe de 56 minutes au premier semestre 2005 à 58 au premier semestre 2006. L'audience moyenne est également en diminution, passant de 12,8 % au premier semestre 2005 à 12,4 % au premier semestre 2006. En revanche, l'audience cumulée augmente, passant de 82,8 % au premier semestre 2005 à 83,3 % au premier semestre 2006, signe que davantage de Parisiens écoutent la radio, mais moins longtemps.

■ TF1 : meilleur mois de juillet depuis 1998

31 juillet - TF1 annonce dans un communiqué avoir réalisé son meilleur mois de juillet depuis 1998 avec une part d'audience de 33,8 % sur les 4 ans et plus, en progression de 1,2 point par rapport à juillet 2005. Selon la chaîne, cette performance est due aux 4 matches de la Coupe du monde diffusés en juillet, aux journaux d'information (52 % de pda en moyenne pour le 13 h, et 43 % pour le 20 h), aux programmes de divertissement (*Koh Lanta*, *L'île de la tentation*, *Qui veut gagner des millions ?*), à son feuilleton de l'été *Le maître du Zodiaque*, et aux séries américaines *Les Experts : Miami*, *Grey's Anatomy* ou même le démarrage de *Lost*.

■ M6 : part d'audience en progression en juillet

31 juillet - M6 annonce un mois de juillet en progression de 0,1 point à 11,6 % de pda par rapport à juillet 2005, indiquant qu'elle avait rassemblé en moyenne et en 1ère partie 2,7 millions de téléspectateurs en moyenne, soit 400 000 de plus qu'en juillet 2005.

■ ILIAD : CA semestriel en hausse de 33 %

31 juillet - Le groupe Iliad, maison mère de Free, a enregistré au **deuxième trimestre** un **chiffre d'affaires** de **230,6 M€**, en hausse de **32 %** sur un an. Il annonce avoir atteint **1,905 million d'abonnés** à la fin juin. Le groupe a réitéré ses objectifs et s'est dit « assuré de dépasser les 2 millions d'abonnés ADSL à fin 2006 ». Au deuxième trimestre, Iliad annonce avoir recruté **122 000 nouveaux abonnés**, contre 102 000 sur la même période de 2005. Sur l'ensemble du **premier semestre**, Iliad a réalisé un chiffre d'affaires de **447,9 M€** (+33 % sur un an). Hors secteur téléphonie traditionnelle, le chiffre d'affaires a augmenté de 50 % à 388,6 M€. Au cours du premier semestre, la marge brute par abonné dégroupé s'est maintenue à plus de 20 € par mois, **conformément aux objectifs fixés** par le groupe. Free comptait, au 30 juin, 72,3 % d'abonnés dégroupés, contre 70,2 % fin 2005.

■ EUROSPOORT.FR : accord avec le portail chinois Sohu.com

31 juillet - Le **site internet d'Eurosport** a signé un accord de partenariat avec **sohu.com**, l'un des plus importants portails internet chinois afin de lancer **eurosport.sohu.com**. Ce site vise à devenir « la branche internationale de la section sports de Sohu grâce à l'expertise d'Eurosport dans la couverture des événements en direct, la vidéo, l'information et les résultats ». Il offrira aux deux sociétés « le meilleur de l'actualité sportive internationale en s'appuyant sur une équipe basée à Pékin ».

■ AOL USA : mise en ligne de 40 chaînes et de clips réalisés par des particuliers

31 juillet - Le groupe américain AOL (Time Warner) a annoncé l'ouverture prochaine aux **Etats-Unis** d'un **portail consacré à la vidéo**, permettant l'accès aux programmes d'une **quarantaine de chaînes**, ainsi que la **mise en ligne de clips par des particuliers**. Outre la plate-forme en elle-même, AOL va lancer un outil de recherche **AOL Video Search** qui permettra à l'internaute de balayer tous les principaux sites de consultation de vidéos, parmi lesquels « YouTube, Yahoo !, Google Video, iFilm, AtomFilms ». Ce moteur de recherche sera fondé sur la technologie de Truveo et Singingfish et sur un lecteur d'images animées « capable d'offrir la lecture sur l'intégralité de l'écran sans perte de qualité [avec] une image de la qualité d'un DVD ». Le portail est destiné à être un **nouveau support important de publicité** en proposant des **contenus gratuits**. Il prévoit aussi **l'accès payant aux programmes** de « plus de **45 chaînes** » de vidéo à la carte. Il est développé en partenariat avec d'autres divisions du conglomérat Time Warner (Turner Networks, Warner Bros Entertainment) mais aussi des filiales du groupe rival Viacom (MTV, Comedy Central, Nickelodeon).

■ NRJ GROUP : CA consolidé en hausse de 24,7 % au premier semestre 2006

28 juillet - **NRJ Group** a enregistré un **chiffre d'affaires consolidé** de **206,32 M€** au **premier semestre 2006**, en hausse de **24,7 %** par rapport au premier semestre 2005. Cette période a été marquée par « une **croissance notable de l'activité radio en France** » (+3,1 % à 137,02 M€ de chiffre d'affaires) et par « le **poids grandissant des diversifications**, qui permet progressivement au groupe de changer de dimension », souligne un communiqué. Les activités **radio hors de France** ont réalisé un chiffre d'affaires de 16,65 M€ au premier semestre, en baisse de 2,9 %, mais la tendance s'est « inversée en juin [avec] une croissance de l'ordre de 2 % », précise le groupe. Les **activités hors média** (événements, musique, édition...) ont plus que triplé leur chiffre d'affaires au premier semestre, atteignant 34,08 M€. Les nouvelles activités de téléphonie ont réalisé un chiffre d'affaires de 11,01 M€. **TowerCast** a réalisé un chiffre d'affaires de 5,41 M€ au premier semestre, en hausse de 49,3 % grâce au déploiement de la TNT. Le **pôle télévision** (NRJ 12 et activité TV de NRJ Régies) a réalisé un **CA de 1,62 M€** contre 0,3 M€ au premier semestre 2005. Au deuxième trimestre 2006, le chiffre d'affaires de **NRJ 12** a enregistré « une **croissance proche de 50 %** par rapport au premier trimestre 2006 ».

■ BSKYB : baisse du bénéfice net au premier semestre 2005-2006

28 juillet - Le groupe britannique **BSkyB** a enregistré une baisse de 5 % de son bénéfice net au cours de l'exercice 2005-06 achevé le 30 juin, à **551 M£ (807 M€)** mais le résultat est cependant « un peu meilleur que prévu », a-t-il annoncé. Le bénéfice avant impôt a atteint 798 M£ (+1 %). Le chiffre d'affaires a augmenté de 8 % à 4,148 Md£. Le groupe a enregistré une hausse de 5 % de son nombre d'abonnés sur l'exercice achevé, à 8,176 millions, dont 77 000 abonnés supplémentaires au dernier trimestre. BSKyB estime « être sur les rails pour atteindre son objectif de **dépasser les 10 millions d'abonnés en 2010** ».

■ TFI : chiffre d'affaires en hausse de 7,6 % au premier semestre

27 juillet - Le **groupe TF1** a enregistré un **chiffre d'affaires** de **1,38 Md€** au **premier semestre 2006**, en hausse de 7,6 % hors TPS qui est en cours de cession. La **chaîne TF1** a enregistré au premier semestre 2006 une hausse de **4,8 %** de son **chiffre d'affaires publicitaire net** à 923,1 M€ contre 881,2 M€ au premier semestre 2005. Le groupe tablait sur une progression « de l'ordre de 4 % ». Ce chiffre d'affaires publicitaire net a augmenté de 9,1 % au deuxième trimestre, après être resté stable (+0,2 %) au premier trimestre. Les **autres activités** du groupe, hors le bouquet de chaînes TPS, ont réalisé un chiffre d'affaires en hausse de **13,7 %** au premier semestre 2006 à **462,5 M€** contre 406,7 M€ sur la même période de 2005. Au sein des autres activités, « plusieurs filiales » ont contribué à la croissance des ventes, parmi lesquelles Téléshopping, les chaînes thématiques France (+15,5 % pour la contribution au CA et +28,9 % de CA publicitaire), TF1 Entreprises (+21 %), e-TF1 (+24,5 %) et Eurosport International (+9,8 % pour sa contribution au CA et +14,8 % pour les recettes publicitaires), note TF1. De son côté, **TPS** a accusé une baisse de 2,4 % de son chiffre d'affaires à 177,7 M€ contre 182 M€.

■ VIVENDI : CA premier semestre 2006 en hausse de 5,2 %

27 juillet - Vivendi a enregistré au **premier semestre 2006** une **progression de 5,2 %** de son chiffre d'affaires à **9,6 Md€** (+ 5,8 % à base comparable). Sur le deuxième trimestre 2006, il réalise un chiffre d'affaires de 4,8 Md€, en hausse de 4,8 % sur un an (+ 5,2 % à base comparable). La filiale **Groupe Canal+** affiche un chiffre d'affaires semestriel de 1,833 Md€ (contre 1,697 Md€ au premier semestre 2005). Le CA de l'**activité télévision payante** a augmenté de 11 %, en grande partie due à la croissance du portefeuille de Canal+ et de CanalSat. Le Groupe Canal+ enregistre ainsi une **croissance nette de plus de 280 000 abonnements** par rapport à juin 2005, avec un portefeuille total de **8,2 millions** d'abonnés. A fin juin 2006, Canal+ le Bouquet représente 56 % du portefeuille total de la chaîne contre 49 % en juin 2005. Sur le deuxième trimestre 2006, le CA du groupe progresse de 14,3 % par rapport au deuxième trimestre 2005. Sur cette même période, la filiale de téléphonie mobile **SFR** accuse une baisse de 0,4 % de son chiffre d'affaires à 2,16 Md€ (mais + 0,6 % à base comparable), **Universal Music Group** voit son chiffre d'affaires augmenter de 2,2 % (+ 0,7 % à base comparable), et **Vivendi Games** fait un bond de 29,6 % de son CA, toujours grâce au succès du jeu en ligne « World of Warcraft ».

■ LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR : le Conseil Constitutionnel censure quatre articles de la loi

27 juillet - Le **Conseil constitutionnel** a **censuré quatre articles** de la **loi sur le droit d'auteur** et a émis une **série de réserves d'interprétation du texte**. Les sages ont ainsi jugé inconstitutionnels les articles 22 et 23 « qui exonéraient de responsabilité pénale le contournement des mesures techniques de protection » contre le piratage dans le cadre de l'interopérabilité. Ils ont considéré, comme le soutenaient les députés socialistes, que la **notion d'interopérabilité** n'était **pas définie** « en des termes clairs et précis ».

Le Conseil a également jugé « contraire au principe d'égalité devant la loi l'article 24 prévoyant que les actes de téléchargement illicites commis à l'aide de logiciels d'échange peer to peer ne relevaient pas du délit de contrefaçon et que le dispositif de "sanctions graduées" prévoyant de simples contraventions aux utilisateurs de logiciels "peer to peer" téléchargeant des œuvres protégées pour un usage personnel devait être supprimé ». Les juges ont estimé qu'on ne pouvait pas faire de différence entre le piratage opéré sur un mail ou sur un blog et celui effectué à l'aide d'un logiciel « peer to peer ». Le Conseil a aussi rejeté le **dernier alinéa de l'article 21** qui désignait les logiciels d'échanges ne tombant pas sous le coup de la loi « dans des conditions imprécises et discriminatoires » et donc non conformes aux exigences constitutionnelles de « définition des infractions ».

Enfin, le Conseil a « émis une série de réserves d'interprétation évitant soit une atteinte inconstitutionnelle aux droits de propriété intellectuelle des concepteurs des mesures techniques de protection, soit des incompatibilités manifestes avec la directive communautaire que la loi déferée a pour objet de transposer ». La loi a été publiée au **Journal officiel** le 3 août.

■ LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR : RDDV déplore le durcissement des sanctions

Le ministre de la Culture et de la Communication, **Renaud Donnedieu de Vabres**, a déploré, dans un communiqué, l'attitude de ceux dont le **recours devant le Conseil constitutionnel** a abouti à un « durcissement des sanctions contre les internautes qui téléchargent illégalement ». « Je reste fondamentalement attaché à la graduation des sanctions », a-t-il indiqué dans une interview au *Figaro* du 30 juillet, et « je vais saisir le garde des Sceaux afin qu'il transmette au Parquet des instructions pour sanctionner les délits les plus graves et non les internautes qui téléchargent occasionnellement de manière illégale des œuvres protégées ».

■ LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR : le PS s'engage à mettre en chantier un nouveau texte

Le **Parti socialiste** s'engage, s'il revient aux responsabilités en 2007, à « mettre en chantier un **nouveau texte de loi** destiné à adapter le droit d'auteur à l'ère numérique », a affirmé **Anne Hidalgo**, secrétaire nationale à la Culture du PS le 2 août.

■ LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR : réactions

Artistes et internautes se sont déclarés **consternés par la censure** par le **Conseil constitutionnel** de la loi sur le droit d'auteur, qui aura pour effet d'aggraver les sanctions infligées aux auteurs de copies illégales. **Bruno Ory-Lavollée**, directeur de la Société civile pour l'Administration des droits des artistes et musiciens (**Adami**), dénonce un « principe de prohibition absurde et totalement décalé et un échec annoncé des sanctions » : il s'agit selon lui d'un retour « consternant » à la case départ. « **Consternation** », c'est également le sentiment exprimé par **Lionel Thoumyre**, responsable des nouvelles techniques à la **Spedidam** (Société de perception et de distribution des droits des artistes-interprètes musique et danse). Selon lui, avec la loi ainsi amendée, « dix millions d'internautes sont à nouveau sous la menace de la prison ». Même réaction pour l'union de consommateurs **UFC-Que choisir** qui estime que le Conseil a « balayé la fausse promesse du ministre de la Culture de ne pas jeter en prison » ceux qui copient des œuvres grâce à un logiciel d'échange peer to peer. Telle qu'amendée par le Conseil, la loi satisfait néanmoins la **SCPP** (Société civile des producteurs phonographiques), le **Snep** (Syndicat national de l'édition phonographique), la Société civile des Auteurs-réalisateurs-producteurs (**ARP**) et la Société des auteurs-compositeurs dramatiques (**SACD**), pour qui la décision du Conseil « renforce la protection de la propriété intellectuelle » et « consacre la légitimité du droit des auteurs ». Cependant l'ARP et la SACD « regrettent » l'abandon d'une réponse graduée au téléchargement illicite, remplacée, selon eux, par « une **répression massive** ».

■ LAGARDERE : chiffre d'affaires en hausse au premier semestre

27 juillet - Le **groupe Lagardère** a réalisé un **chiffre d'affaires consolidé** de **6,6 Md€** au premier semestre 2006, en **hausse de 7,5 %** par rapport au premier semestre 2005. Le CA du pôle **Lagardère Media** est en hausse de 1,6 % à 3,79 Md€ et a progressé de 1 % à données comparables. Le groupe a confirmé son objectif de croissance du résultat opérationnel courant qui devrait s'établir à données comparables dans une fourchette allant de + 3 % à + 7 % sur l'ensemble de l'exercice 2006, « hors impacts des investissements dans les licences de télévision numérique terrestre » (7 M€ en 2005 et 21 M€ en 2006) ».

Le chiffre d'affaires de **Lagardère Active** (299,4 M€) **recule de 2,2 %** en brut et également de 3,1 % à données comparables « sous l'effet de bases de **comparaisons élevées** en production TV et dans l'activité chaînes thématiques ». Le recul « attendu » sur la production TV est « moins important que prévu » (17,5 % sur le semestre après un recul de 32 % au premier trimestre). Les chaînes thématiques reculent à nouveau (- 13,8 %) « sous l'effet pour l'essentiel de l'arrêt de Match TV », intervenu au cours de l'été 2005. Les activités **radio** progressent de **7,5 %**.

■ M6 : hausse du chiffre d'affaires au premier semestre 2006

27 juillet - Le **groupe M6** a réalisé un chiffre d'affaires de **663,8 M€** au **premier semestre 2006**, en hausse de **21,4 %** à période comparable. A périmètre constant, le chiffre d'affaires du groupe progresse de 13,2 %. Le groupe indique avoir réussi à **compenser plus qu'intégralement** la déconsolidation du chiffre d'affaires de **TPS**, notamment sous l'impulsion du fort dynamisme de ses activités de diversification et des droits audiovisuels. Le « positionnement offensif » de M6 pour acquérir les droits d'une partie des rencontres de la Coupe du monde de football, a permis à M6 de « franchir une étape en termes de statut, de part d'audience et de visibilité », a commenté **Jérôme Lefebure**, directeur financier du groupe. Les **recettes publicitaires** sont en hausse de **5,1 %** sur le premier semestre (dont 9 % au titre du deuxième trimestre). Le revenu des **autres activités** progresse de **47 %** pour s'établir à 312,4 M€. Le chiffre d'affaires des chaînes numériques progresse de 15 %, en particulier grâce aux bonnes performances de **Paris Première** et de **W9**. Les activités de diversifications (pôle vente à distance, M6 Web, Football Club des Girondins de Bordeaux) et droits audiovisuels ont enregistré au 1er semestre une croissance de 54,3 %. Le groupe annonce **450 000 abonnés** au 30 juin à son offre **M6 Mobile by Orange**.

■ THOMSON : réduction par six de la perte nette au premier semestre

27 juillet - Le groupe **Thomson** a annoncé une **réduction de sa perte nette** au **premier semestre** à **71 M€** contre 438 M€ de perte nette l'année précédente. Le chiffre d'affaires semestriel a progressé à 2,629 Md€, contre 2,580 Md€ à période comparable. Le chiffre d'affaires **Media & Entertainment**, coeur de métier de Thomson, a **augmenté de 8,4 %** au deuxième trimestre 2006, contre 1 % au premier trimestre 2006, à taux de change constant. Le résultat d'exploitation du groupe est de 108 M€ au premier semestre, contre 143 M€ au premier semestre 2005. Les objectifs pour 2006 sont maintenus, ajoute le groupe, qui précise qu'il a bénéficié au 1er semestre d'une **croissance de chiffre d'affaires de ses activités principales** et d'une **réduction de coût** conforme à ses prévisions. Ceux-ci devraient s'élever à 150 M€ en 2006 et « renforcer la rentabilité du groupe » au second semestre.

■ SOGECABLE : accord sur les droits audiovisuels du championnat et de la Coupe d'Espagne de foot

27 juillet - **Sogecable**, opérateur de Canal+ Espagne, a passé un accord avec Mediapro S.L. (**Mediapro**), **Television de Catalunya Multimedia S.L.** et **Audiovisual Sport S.L.** pour exploiter les **droits audiovisuels** du **championnat et de la Coupe d'Espagne** « dans les prochaines années ». Cet accord assure « dès la prochaine saison, la continuité de l'actuel modèle d'exploitation du football à la télévision en Espagne », indique un communiqué. Jusqu'à présent, seul un match par journée de championnat était diffusé en clair sur les chaînes de télévision locales. Les autres matches étaient diffusés par Sogecable, également propriétaire de CanalSatellite Digital. Le communiqué ne précise pas les détails de l'accord et Sogecable s'est refusé à tout commentaire.

■ PROJET DE LOI MODERNISATION AUDIOVISUELLE... : adoption en Conseil des ministres

(26 juillet) - Le **gouvernement** a adopté en Conseil des ministres le **projet de loi** sur la **modernisation de la diffusion audiovisuelle** et sur la **télévision du futur**, qui prévoit notamment l'**extension de la TNT** (y compris par une **couverture satellitaire** sur les zones d'ombre terrestres) et l'**arrêt de la diffusion analogique** zone par zone entre 2008 et novembre 2011, le développement de la **TVHD** et de la **télévision mobile**. Le projet de loi prévoit en outre l'attribution d'une **chaîne supplémentaire** aux **grands groupes privés audiovisuels** afin de les encourager à basculer vers le numérique, ce que dénoncent les nouveaux entrants. **Renaud Donnedieu de Vabres**, ministre de la Culture et de la Communication, avait assuré la veille que « la création de canaux supplémentaires en 2012 profitera aux **télespectateurs** et à la **création audiovisuelle et cinématographique française**, et donc à la diversité culturelle ». Lors de l'attribution de ces canaux, le ministre a souligné qu'il faudra « tenir compte du **pluralisme sous toutes ses formes** » et que le CSA « pourra rejeter un projet présenté si celui-ci risque de porter atteinte au pluralisme ». Le nouveau **dispositif anti-concentration** « garantira le pluralisme et les équilibres économiques », a-t-il poursuivi.

■ PROJET DE LOI MODERNISATION AUDIOVISUELLE ET TV DU FUTUR : réactions

- Pour **Canal+**, Olivier Courson, secrétaire général du groupe, a estimé que le projet de loi relatif à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur était « **nécessaire et urgent** pour permettre le lancement rapide de la **télévision mobile hertzienne** (...) et le développement de la **TVHD** ». Le Groupe Canal+ « entend être un **acteur volontaire** de cette accélération de la numérisation de l'audiovisuel français [malgré les] investissements élevés nécessaires à la migration rapide des abonnés analogiques vers le numérique », a-t-il ajouté.

- Le **groupe M6** s'est félicité du projet de loi qui va permettre « une accélération du développement audiovisuel français » et « [donnera] les conditions d'une **accélération des investissements dans la télévision numérique**, pour laquelle le groupe a déjà consacré depuis 1996 plus de 200 M€ ». Malgré les coûts que présentera l'arrêt de l'analogique, M6 entend « poursuivre son développement en étant présent sur l'ensemble des plates-formes TV (TNT, ADSL, TV Mobile et TV par satellite), tout en menant une politique ambitieuse pour les programmes, en accélérant les investissements notamment consacrés à ses chaînes sur la TNT ».

- **Bouygues Telecom** considère que ce projet de loi est « un **préalable nécessaire** à l'émergence de la télévision mobile en France ». « Il est à présent indispensable que le Parlement procède aux adaptations nécessaires de la loi audiovisuelle **dans les meilleurs délais** et que les pouvoirs publics se mobilisent en faveur de ce projet innovant, créateur de valeur et d'emplois », assure un communiqué. Selon **Nonce Paolini**, dg délégué de Bouygues Telecom, la télévision sur téléphone mobile « est une opportunité formidable pour passer de **l'âge de pierre de la télévision mobile** coûteuse et réservée à quelques-uns, à **l'âge d'or d'une télévision personnelle en broadcast** et accessible à tous ».

- Le **HD Forum** s'est prononcé pour « **l'adoption rapide du projet de loi** » car la haute définition est « un important **projet culturel, industriel, social et économique** ». « Il convient que la TVHD en France puisse être aux rendez-vous populaires de la **Coupe du monde de rugby** que la France organise en septembre 2007, et des **jeux Olympiques** de 2008 que les autorités chinoises ont prévu de produire et de diffuser en haute définition », souligne un communiqué. Or, le développement à grande échelle de la HD hertzienne « n'est possible qu'avec l'arrêt de la diffusion analogique ». C'est « un **enjeu d'intérêt général** à la réalisation duquel l'ensemble des parties prenantes doivent être incitées par un **calendrier établi** », ajoute le HD Forum.

- Le **Forum de la télévision mobile** s'est déclaré **favorable** au projet de loi qu'il considère être « une **opportunité industrielle** » et « **culturelle** » pour la France, notamment en ce qui concerne la **création d'emplois** et de **nouveaux services**. Le développement d'un système standardisé de TV mobile personnelle au plan européen et en France est « un enjeu comparable à celui du GSM à la fin du siècle dernier », note le Forum. Avant d'ajouter que la France doit pouvoir « montrer ses capacités techniques et créatives » et « développer l'emploi dans l'ensemble de ces secteurs ».

- **L'ARP**, la **SACD**, **l'UPF** et le **Spi** ont « **accueilli avec intérêt** » le projet de loi et souhaitent que son adoption puisse intervenir « dans les meilleurs délais ». Ces organisations ont **approuvé « l'abandon »** par le gouvernement du paiement d'une **redevance** pour l'utilisation des fréquences numériques qui aurait « fragilisé le système d'obligation d'investissement et de diffusion des chaînes ». Elles considèrent que le projet de loi va notamment « **pérenniser l'architecture du soutien à la création** quel que soit le support ou le mode de diffusion ». L'attribution d'un canal supplémentaire aux chaînes privées nationales leur laisse espérer que les principaux éditeurs « joueront un **rôle positif** » dans la transition vers le numérique. Les associations souhaitent que « les économies réalisées soient majoritairement réinvesties dans la création et la production d'oeuvres audiovisuelles et cinématographiques ».

- Les **nouveaux entrants de la TNT** ont promis de se battre contre **l'article 12** du projet de loi qui prévoit **l'attribution d'une chaîne supplémentaire aux opérateurs privés** et qu'ils qualifient de « **totalelement inacceptable** ». Selon **Marc Pallain**, pdt de NRJ 12 et du **groupe TNT**, le gouvernement donne aux opérateurs historiques « un **nouvel avantage (...) illégitime car nocif pour le pluralisme** [et] **l'émergence de nouveaux acteurs** ». Outre la fragilisation du service public, cette attribution est « **imméritée** » parce que ces opérateurs privés « ont tout fait pour que la TNT n'existe pas », a-t-il ajouté. Les nouveaux entrants ont d'ailleurs lancé un « **appel solennel à l'arbitrage** » du **président de la République**.

■ TV LOCALE / ILE-DE-FRANCE : appel aux candidatures pour 4 chaînes locales numériques

25 juillet - Le **CSA** a décidé en assemblée plénière de lancer un **appel aux candidatures pour « quatre services de télévisions locales diffusés par voie hertzienne terrestre en mode numérique sur la zone de la région parisienne**, pour une population recensée supérieure à 10 millions ». Au-delà du seuil de 10 millions d'habitants, les chaînes locales sont soumises aux droits et devoirs des chaînes nationales, avec des conséquences par rapport à la législation anti-concentration, aux obligations de production d'oeuvres audiovisuelles et cinématographiques européennes et d'expression originale française, mais aussi un accès plus large à la publicité. Le Conseil précise que ces quatre services de télévision numérique ne suffiront pas à absorber les capacités du multiplex affecté à ce projet et que le Conseil affectera les capacités restantes « en fonction notamment de l'exercice du droit d'accès prioritaire à la ressource électrique des services du secteur public et des besoins de services autres que de télévision ». Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le **16 octobre** pour une sélection des dossiers présélectionnés prévue en **janvier 2007**. Les autorisations pourraient alors être délivrées en **mars 2007** pour un démarrage probable du multiplex en **octobre 2007**.

■ CHAÎNES LOCALES : TLSP critique l'appel à candidature du CSA sur Paris

25 juillet - L'Union des **Télévisions locales de service public (TLSP)** déplore dans un communiqué que l'appel aux candidatures lancé par le CSA pour quatre chaînes numériques en Ile-de-France **ne représente pas la télévision locale au sens de la télévision de territoire**. « L'étendue de la zone de diffusion impose des formats très généralistes qui seront peu positionnés sur l'information de proximité », estime l'organisation.

■ ALCATEL / BELGIQUE : accord avec Belgacom pour des offres triple play

25 juillet - **Alcatel** a annoncé la signature d'un contrat avec **Belgacom** en vue du déploiement massif de **services triple play** dans **l'ensemble de la Belgique**. Alcatel fournira les **équipements** et la **gestion de service et de réseau** nécessaires à un réseau national qui distribuera des services triple play auprès des **clients résidentiels** de Belgacom. L'opérateur belge collaborait déjà depuis 2005 avec Alcatel pour son service national Ethernet VPN, destiné aux entreprises.

■ SOCPRESSE RHONE-ALPES : pas de suspension du rachat par L'Est Républicain

25 juillet - Le **Conseil d'Etat** a rejeté la demande du groupe **France Antilles** de suspendre l'autorisation donnée au **groupe Est Républicain** d'acquérir le **pôle Rhône-Alpes** de la **Socpresse**, qui détient notamment la chaîne locale lyonnaise **TLM**. Le Conseil d'Etat a jugé que la décision d'autorisation du ministre de l'Economie et des Finances en date du 17 mai avait été « entièrement exécutée avant même que France Antilles présente sa demande », ce que réfutait France Antilles. Le groupe de presse estimait par ailleurs que la décision du ministre autorisait « l'élimination de toute **concurrence** sur le marché de la PQR » dans cinq départements et que la décision portait ainsi **préjudice** à l'intérêt public ainsi qu'à son propre intérêt. Le Conseil d'Etat examinera l'affaire **au fond** à la rentrée.

■ WALT DISNEY INTERNATIONAL : acquisitions en Inde

25 juillet - **Walt Disney International** a annoncé un accord en vue du rachat de la chaîne indienne pour enfants **Hungama TV**. Le groupe américain va aussi prendre une participation de 14,9 % dans **UTV Software Communications Limited**, la maison-mère d'Hungama. Selon le *Wall Street Journal*, Disney paierait quelque 30 M\$ pour acquérir Hungama et 15 M\$ de plus pour la participation dans UTV, qui produit des programmes de télévision, des films et des dessins animés. Ces acquisitions vont faire « **progresser notablement** » la présence de Disney en Inde et permettre au groupe de « développer une **relation stratégique** avec l'une des premières entreprises de médias dans ce pays », a souligné son président **Andy Bird**.

■ PRISA : bénéfice net en baisse au premier semestre

24 juillet - Le groupe espagnol **Prisa**, maison mère de **Sogecable**, a annoncé un bénéfice net de **67,26 M€** au **premier semestre**, en baisse de 8,3 % sur un an. Les comptes du groupe reflètent une augmentation de l'endettement du groupe pour faire face aux dépenses de son achat de 20 % supplémentaires de Sogecable pour 988 M€. Prisa a inclus pour la première fois dans son périmètre de consolidation les comptes de Canal+ en Espagne, Sogecable, à partir du 1er avril. Au premier semestre 2006, le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 64,9 % sur un an à 1,212 Md€. Les recettes publicitaires ont fortement progressé de 37,8 % sur un an à 360,20 M€. Sans l'intégration de Sogecable, elles auraient connu une croissance de 10 %, « supérieure à la moyenne du marché », précise Prisa. Cette intégration a supposé une redistribution des recettes du groupe : le poids total de la publicité diminue et passe à 30 %, tandis que les recettes des abonnements à la télévision payante représentent désormais 21 % (256,9 M€).

■ COUPE DU MONDE 2006 : plus de 53 millions de téléspectateurs en France

24 juillet - Quelque **53,64 millions de téléspectateurs français** ont regardé **au moins une minute** de match en direct (audience cumulée) durant toute la **Coupe du monde de football** de la **Fifa 2006**, indique une étude menée par Eurodata TV Worldwide dans neuf pays (France, Brésil, Portugal, Suisse, Italie, Ukraine, Espagne, Argentine et République tchèque). Le pourcentage d'audience française est donc de **95,7 %** (et même de 96,7 % sur les hommes), soit un taux plus élevé que les **95,7 %** observés au **Brésil** (50,55 millions de téléspectateurs) ou les **91 %** mesurés en **Italie** (50,5 millions de téléspectateurs d'audience cumulée). Malgré l'élimination de leur équipe en huitième de finale, les **chaînes espagnoles** ont captivé près de **86 %** de leur public. Dans la plupart des pays, la moitié des personnes équipées d'une télévision avait déjà regardé au moins une minute de l'un des matches des poules qualificatives. Les autres personnes se sont intéressées à la compétition à partir des matches à élimination directe. En Allemagne, le seul match opposant le pays hôte à l'Italie, en demi-finale, a été suivi au moins une minute par 51,4 % des personnes équipées d'un téléviseur.

■ TOUR DE FRANCE : audience en baisse pour l'édition 2006

24 juillet - Les étapes du **Tour de France 2006** diffusées en direct sur France 2 ont enregistré une **audience en baisse** par rapport à celle de l'édition 2005. Le Tour hors prologue a enregistré une part d'audience de « près de 40 % » cette année, soit environ **5 points** de moins qu'en 2005 (44,7 %), a indiqué France Télévisions dans un communiqué. L'édition 2006 accuse ainsi une baisse par rapport au Tour 2005. En moyenne, plus de 3,6 millions de téléspectateurs ont suivi tous les jours les étapes du Tour de France cette année hors prologue (contre une moyenne d'environ 4,2 millions en 2005). Lors des étapes de montagne, France 2 a toutefois enregistré des **pics** (sic) à « près de 70 % » de pda. L'arrivée sur les Champs-Élysées a été suivie par 6,7 millions de téléspectateurs, soit 60 % de pda.

■ ALCATEL / LUCENT TECHNOLOGIES : feu vert de Bruxelles à la fusion

24 juillet - La **Commission européenne** a donné son **feu vert** au projet de **concentration** entre le groupe français **Alcatel** et l'américain **Lucent Technologies**. Cette opération « n'entraverait pas de manière significative une concurrence effective dans l'Espace économique européen », souligne Bruxelles. Selon la Commission, « le principal effet de l'opération envisagée sur la concurrence concernera la fourniture d'équipements de réseau optique et de solutions d'accès à large bande ».

■ MTV NETWORKS : lancement en août de MTV Flux au R-U et en Irlande

24 juillet - **MTV Networks**, filiale du groupe américain Viacom, va lancer le 6 septembre au **Royaume-Uni** et en **Irlande** la chaîne **MTV Flux**, qui « invite les téléspectateurs à **prendre le contrôle de la chaîne** », adaptant ainsi sur le petit écran la mode de la diffusion de **contenus amateurs**. Au Royaume-Uni, la chaîne sera disponible sur le bouquet **Sky** et diffusera des spots publicitaires. Depuis le 1er août, un site www.mtvflux.co.uk a été lancé pour créer une communauté de membres qui sont invités à **échanger des animations graphiques** ou des **vidéos** de leur création, voire à les faire diffuser à la télévision. Ils pourront aussi communiquer et échanger leurs impressions sur ces programmes via leur téléphone mobile. Une chaîne MTV Flux existe déjà depuis quelques mois en **Italie** et le concept a aussi été lancé sur internet au **Japon** pour le partage de programmes sur des terminaux mobiles. MTV Networks n'a toutefois pas précisé si elle comptait étendre à l'Amérique du Nord ou à d'autres pays européens et asiatiques ce nouveau concept de télévision.

■ FRANCE TELECOM : cession à Apax Partners de France Télécom Mobile Satellite Applications

24 juillet - **France Télécom** cède **100 % de sa filiale France Télécom Mobile Satellite Applications SA**, fournisseur de communications mobiles par satellite, à des fonds d'investissements gérés par Apax Partners France, pour **60 M€**

■ JO TURIN / PEKIN : plus de 2,5 Md\$ de droits TV attendus

21 juillet - Le **CIO** a « pratiquement conclu tous les accords pour les **droits de diffusion des Jeux de 2008** », a indiqué **Timo Lumme**, directeur en charge de la commission des Droits télévisés et des Nouveaux médias du Comité international olympique (CIO) dans une interview au *China Daily*. Les JO d'hiver de Turin combinés à ceux de Pékin 2008 devraient générer **plus de 2,5 Md\$** de revenus en droits de **retransmission télévisée**. Les Jeux de Pékin devraient rapporter plus de 1,7 Md\$. Jusqu'à présent, le groupe américain **NBC** est celui qui a payé « le **plus fort montant** de droits de retransmission », a-t-il ajouté.

■ BOLLORE : offre publique pour simplifier la structure du groupe

21 juillet - Le conseil d'administration de **Bolloré** a approuvé à l'unanimité le projet d'**offre publique** déposé par son holding **Bolloré Investissement** en vue d'une fusion qui **simplifiera la structure du groupe** et de **fusionner** les deux entités **Bolloré** et **Bolloré Investissement**. L'offre propose aux actionnaires de Bolloré de vendre leurs titres en numéraire ou de recevoir en échange des actions Bolloré Investissement. Vincent Bolloré, sa famille et les sociétés qu'il contrôle détiennent 95,12 % du capital et 97,24% des droits de vote de Bolloré, après avoir franchi le 22 juin le seuil de 95 % de la société. Bolloré Investissement détient 93,12 % du capital et 95,52 % des droits de vote de Bolloré.

■ ITALIE : le gouvernement approuve le retour à la vente collective des droits du foot

21 juillet - Le **gouvernement italien** a approuvé une réforme du mode d'attribution des **droits de retransmission télévisés du championnat de football** prévoyant le retour à la **vente collective de ces droits**, au lieu d'une négociation club par club. Le texte concerne les droits de retransmission des trois divisions nationales de football et de toutes les autres compétitions organisées au niveau national. Selon le nouveau projet de loi, la moitié des recettes sera répartie également entre toutes les équipes de première division. L'autre moitié sera répartie proportionnellement selon l'audience réalisée et les résultats de chaque club. Une faible part de cette seconde moitié sera aussi réservée aux divisions inférieures ou à d'autres sports. Les droits seront vendus séparément pour chaque plateforme technologique (analogique, numérique, satellitaire). Les acheteurs devront être en mesure de diffuser les matches et ne pourront pas revendre leurs droits à d'autres groupes. L'objectif du gouvernement est de mettre en place cette réforme pour le **1er juillet 2007** après une « phase transitoire » visant à trouver une solution aux contrats signés par les clubs et qui seront encore en vigueur à cette date. Le texte devra être approuvé par le Parlement puis faire l'objet d'un décret-loi.

Nominations

■ AUTRICHE : Alexander Wrabetz élu à la tête de l'ORF

17 août - Le directeur financier de la radio-télévision publique autrichienne ORF, **Alexander Wrabetz**, est élu à la tête de l'**institution**. L'ORF compte plus de 3,5 millions de téléspectateurs quotidiens, pour une part de marché de 44,8 % (juillet).

Nominations

■ TIME WARNER : administrateur

31 juillet - **Mathias Döpfner**, pdg du groupe allemand Axel Springer, a été élu **administrateur** du groupe américain **Time Warner**. Cette élection s'inscrit dans le cadre de l'élargissement du conseil d'administration à deux nouvelles personnalités indépendantes de la direction. Il est le premier administrateur non américain du groupe.

■ NEXTRADIO TV : Plusieurs nominations

27 juillet - **Alain Weill**, pdg de NextRadioTV, a procédé à **plusieurs nominations**. **Frank Lanoux**, jusqu'à présent dg des programmes de RMC est nommé **directeur général - administrateur de RMC**, il est par ailleurs nommé **directeur délégué** auprès du pdg de NextRadioTV. **François Pesenti**, directeur de la rédaction et du service des sports de RMC est nommé **dga de RMC**. **Grégory Samak**, dga de BFM TV, est nommé **secrétaire général** du groupe NextRadioTV. **Olivier Truelle**, jusqu'à présent directeur du contrôle de gestion de RMC Régie, est nommé **directeur financier** du groupe NextRadioTV. Enfin, **Marc Bombarde**, jusqu'à présent secrétaire général des rédactions, est nommé **directeur de la gestion des rédactions de NextRadioTV**.

■ RMC-MO : départ d'Agnès Levallois, directrice de l'information et des programmes, pour France 24

21 juillet - Les directions de **RFI** et sa filiale **RMC Moyen-Orient** annoncent le **départ d'ici « quelques semaines » d'Agnès Levallois**, directrice de l'information et des programmes de RMC Moyen-Orient. Elle rejoindra la chaîne **France 24 comme directrice adjointe de la rédaction en charge des programmes arabophones**. Parallèlement, **Georges Naufal**, rédacteur en chef de RMC Moyen-Orient, est nommé **rédacteur en chef de la station**.

■ FRANCE TELEVISIONS : directeur adjoint des relations internationales

21 juillet - **Alain Belais** rejoint **France Télévisions** au poste nouvellement créé de **directeur adjoint des relations internationales du groupe**. Il occupait auparavant le poste d'attaché culturel au consulat de France à Los Angeles.

■ FRANCE 24 : Ulysse Gosset quitterait ses fonctions de dg mais resterait sur la chaîne

1er août - Selon *Le Canard enchaîné*, **Ulysse Gosset** va **quitter ses fonctions de dg** en charge de l'information et des programmes de France 24. Il ne quitterait cependant pas la chaîne, où **il animerait un talk show hebdomadaire consacré à la politique internationale**.

Dans les médias

Sélection d'articles de presse écrite, d'émissions radio ou TV, cette rubrique « Dans les médias » se veut un aperçu de notre secteur, vu par les autres médias et en complément de nos propres contenus. Ainsi qu'il est de tradition pour toute revue de presse, les opinions exprimées et les faits mentionnés ne doivent pas être considérés comme reflétant les vues de notre rédaction.

■ TFI / WAT : équilibre visé d'ici deux ans

(Après la création de la plate-forme communautaire WAT) Q : Pourquoi avoir choisi de créer une plate-forme tournée vers la création audiovisuelle ? – **Olivier Abecassis** : Les jeunes internautes sont souvent présentés comme des adeptes du piratage. Il nous semblait important d'inverser ce message et de proposer à ceux qui ont quelque chose à dire d'utiliser WAT pour créer des contenus qualitatifs. Ces contenus peuvent voyager sur différents supports, de l'ordinateur jusqu'au téléphone mobile sans oublier la télévision. Car WAT a vocation à lancer prochainement une WebTV. [...]

Q : Quand pensez-vous que WAT deviendra une bonne affaire économique ? – **OA** : Parce que nous nous situons à l'intersection des mondes de l'audiovisuel et de l'internet, nous pensons atteindre l'équilibre d'ici à deux ans. Aujourd'hui internet représente 10 % du marché publicitaire et la part du communautaire s'élève à 50 %. Ce qui est énorme.

Olivier Abecassis, directeur de WAT, interrogé par *Le Figaro*, lundi 21 août

■ PUBLIC SENAT : souscription à Médiamétrie en 2007, selon Jean-Pierre Elkabbach

Q : Quelle est l'audience de Public Sénat ? – **Jean-Pierre Elkabbach** : A partir de 2007, nous nous abonnerons à Médiamétrie. Jusqu'à présent cela n'avait pas de sens. C'était même prématuré. [...]

Jean-Pierre Elkabbach, pdg de Public Sénat, interrogé par *France Soir*, lundi 21 août

■ **ABI** : Evelyne Thomas pourrait animer une émission à la rentrée

L'animatrice Evelyne Thomas, ex-coproductrice avec Laurent Bataille et Pascal Fontaine de l'émission de TF1 *Starting Over* (arrêtée faute d'audience à l'automne dernier), serait en contact avec AB1 [...] pour y présenter dès la rentrée une nouvelle émission hebdomadaire.

Le Parisien, lundi 21 août

Dans les médias : rétrospective d'été (interviews)

■ **TV DU FUTUR** : canal bonus, une « menace » pour les nouveaux entrants (TNT), selon Alain Weill

Q : Comment réagissez-vous au projet (de loi sur la modernisation de la diffusion audiovisuelle et la TV du futur présenté en Conseil des ministres le 26 juillet, ndlr) [...] d'attribuer un canal supplémentaire sur la TNT à TF1, M6 et Canal+ dans le cas où elles accéléreraient le passage au tout numérique ? – Alain Weill : Ce « canal bonus » est une menace pour les nouveaux entrants de la TNT. La création de nouvelles chaînes a constitué sans conteste un pas en avant ; avec l'attribution de trois canaux aux acteurs historiques, c'est deux pas en arrière. L'opération consiste à renforcer trois chaînes privées qui concentrent déjà 80 % du marché publicitaire. Elle se traduira aussi par un affaiblissement du secteur public. Que dirait-on si France Télécom se voyait attribuer une licence Wimax gratuite avant le lancement d'un appel d'offres ? Il s'agit d'une confiscation d'audience. [...]

Q : Plus largement, rejetez-vous le projet de loi sur la modernisation de la diffusion audiovisuelle et sur la télé du futur ? – AW : Pas du tout. Je dis oui au projet de loi. La France ne doit pas prendre de retard dans le passage au numérique, dans le lancement de chaînes nomades et dans la haute définition. J'insiste, la télévision sur mobile - l'équivalent de l'autoradio - doit être lancée au plus vite. Mais pas question de laisser passer l'article sur les chaînes bonus, sorte de cession de rattrapage à l'attention d'acteurs qui ne croyaient pas au succès de la TNT. Il n'y a pas si longtemps, TF1 et M6 expliquaient que le marché publicitaire ne pourrait pas absorber dix-sept nouvelles chaînes. Et il faudrait aujourd'hui en créer trois de plus ? A l'époque, on moquait les nouveaux entrants qui seraient les premiers sortis. En l'état, le projet de loi met en application cette prophétie.

Alain Weill, pdg du groupe NextRadioTV, interrogé par *Le Figaro*, mercredi 26 juillet

■ **TV DU FUTUR** : nouveaux entrants de la TNT « mal placés pour critiquer » les acteurs historiques

(Après la présentation en Conseil des ministres, le 26 juillet, du projet de loi sur la modernisation de la diffusion audiovisuelle et la TV du futur, prévoyant notamment un canal supplémentaire sur la TNT pour TF1, M6 et Canal+) Q : Ce nouveau canal que vous pourriez obtenir ne renforce-t-il pas la position dominante des acteurs historiques ? – Jean d'Arthuys : La chaîne complémentaire vise à compenser l'arrêt de l'analogique qui, comme je viens de vous le dire, créera une perturbation significative pour le groupe sur le plan technique et financier. Mais il faut être tout à fait clair : ce sont les acteurs historiques qui dans tous les pays font la production audiovisuelle et cinématographique. Les sociétés d'acteurs ne s'y sont d'ailleurs pas trompées puisqu'elles soutiennent ce projet de loi. Il est aussi essentiel de souligner que la France est le pays où les nouveaux entrants ont été les mieux servis. Ils sont donc mal placés pour critiquer aujourd'hui la position des acteurs historiques sur laquelle repose fondamentalement l'ensemble de l'audiovisuel et de la production française.

Q : Vous dites avoir lourdement investi dans la télévision numérique. Quelle est la réalité de cet effort ? – JdA : Le groupe M6 est aujourd'hui l'un des moteurs essentiels du marché du numérique. Depuis dix ans, il a en effet investi plus de 200 millions d'euros sur ce marché tant dans la distribution avec TPS que dans l'édition de chaînes avec notamment des chaînes comme Paris Première ou W9 sur lesquelles nous appuyons encore nos efforts d'investissements permettant d'accélérer notamment le développement de la TNT. Nous investissons aussi fortement dans la haute définition et nous sommes favorables à l'intensification du développement du réseau numérique terrestre aujourd'hui financé à plus de 70 % par les acteurs historiques. [...]

Jean d'Arthuys, pdg de M6 Thématiques, interrogé par *Le Figaro*, vendredi 28 juillet

■ **ENDEMOL FRANCE** : la télé-réalité n'a représenté que 15 % de la saison 2005-2006

Q : Le poids de la télé-réalité baisse-t-il dans votre activité ? – Virginie Calmels : Endemol France est le premier producteur d'émissions de divertissement sur les chaînes hertziennes, avec 15 heures et 48 minutes chaque semaine. Et la télé-réalité n'a représenté que 15 % de la saison 2005-2006. A lui seul, le jeu a représenté plus de 50 % des heures produites, notamment avec Arthur (*À prendre ou à laisser*), Jean-Luc Reichman (*Attention à la marche*) et Vincent Lagaf' (*Crésus*). Il est vrai qu'en 2004-2005, nous avons réalisé trois programmes de télé-réalité, contre deux en 2005-2006. Mais il s'agit d'un retour au niveau des saisons antérieures. Cette « érosion » relative a été compensée par la diversité de nos programmes : magazines, docu-réalité, talk-shows, jeux... [...]

Q : Vos relations avec la maison mère, Telefonica, se sont-elles apaisées ? – VC : Les relations avec la maison mère aux Pays-Bas, elle-même filiale du groupe espagnol Telefonica, sont très bonnes. Avec un chiffre d'affaires de près de 200 millions d'euros en 2005, Endemol France reste une des filiales majeures dans le monde (20 % du chiffre d'affaires total du groupe). [...]

Virginie Calmels, dg déléguée d'Endemol France interrogée par *Le Figaro*, mardi 25 juillet

■ TFI : bilan positif pour les jeux, variétés et magazines, selon Franck Firmin-Guion

Q : Quel bilan tirez-vous de cette saison ? – Franck Firmin-Guion : TF1 a progressé sur l'ensemble des prime time et des genres. Les jeux ont réalisé une audience moyenne de 6,6 millions, contre 6,2 millions l'année dernière, les variétés de 6,5 millions, contre 5,9 millions et les magazines, avec 6,4 millions, sont stables. [...]

Q : Outre Endemol, tous les contrats ont-ils été résignés ? – FFG : 80 % de nos contrats arrivaient à échéance en juin. La majorité a été renouvelée. Nous avons résigné avec Sébastien Cauet, Jean-Luc Delarue pour un très attendu *Vis ma vie* où Flavie Flament reprend le flambeau, Jean-Luc Reichman, Pascal Bataille et Laurent Fontaine, Christophe Dechavanne - à l'antenne (depuis) le 7 août pour une réadaptation de la *Roue de la fortune* - ou avec Anne Marcassus. [...]

Franck Firmin-Guion, directeur des programmes de flux de TF1, interrogé par **Le Figaro**, vendredi 21 juillet

Agenda

■ L'AGENDA DE SATELLIFAX : les conférences de presse de rentrée

- Mercredi 23 août** 09 h 00 : **France 3** : présentation de la nouvelle émission *C'est mieux le matin*. Contact : 01 56 22 89 42
- Jeudi 24 août** 11 h 00 : **KD2A** 2006-07 (France 2). Contact : 01 56 22 50 43
09 h 30 : **France Culture**. Contact. 01 56 40 21 41
- Vendredi 25 août** 11 h 15 : **France 2 / fictions**. Contact : 01 56 22 52 52
- Lundi 28 août** 11 h 00 : **Arte**. Contact : 01 55 34 30 00
11 h 00 : **France 2/KD2A**. Contact : 01 56 22 50 43
- Mardi 29 août** 09 h 30 : **RMC Info**.
11 h 00 : **BFM**.
07 h 30 : **Archos**, conférence de presse. Contact : 01 55 34 30 00
- Mercredi 30 août** 09 h 00 : **France 5 / Offre culturelle**. Contact : 01 56 22 92 51
09 h 00 : **RTL**. Contact : 01 40 70 42 93
18 h 00 : **Jetix**. Contact : 01 64 17 24 37/36
- Jeudi 31 août :** 09 h 00 : **France Info**. Contact : 01 56 40 20 43
11 h 00 : **Canal+**. Contact : 01 71 35 24 57
18 h 00 : **NRJ/NRJ 12 /NRJ Mobile**.
- Ven 1er septembre** 10 h 00 : **M6**. Contact : 01 41 92 61 48
- Lundi 4 septembre** 09 h 00 : **France Inter**.
09 h 30 : **Eutelsat Communications**, conférence de presse à l'occasion de la publication des résultats annuels 2005-2006. Contact : 01 53 67 12 68
11 h 30 : **France Télévisions**. Contact : 01 56 22 70 46
- Mardi 5 septembre** 11 h 30 : **Europe1**. Contact : 01 47 23 19 22
18 h 45 : **TF1**. Contact : 01 41 41 29 00
- Mer 6 septembre** 09 h 00 : **Radio Classique**. Contact : 01 40 08 50 53.
11 h 00 : **AB Groupe**. Contact : 01 49 22 65 87
16 h 00 : **Disney Télévision France**
- Jeudi 7 septembre** 09 h 30 : **Lagardère / Pôle musique**.
- Ven 8 septembre** 10 h 30 : **Cartoon Network / Boomerang**.
- Mardi 12 septembre** 19 h 00 : **Téva**.
- Mer 13 septembre** 09 h 30 : **W9**.
12 h 30 : **TMC**. Contact : 01 41 41 49 24
- Jeudi 14 septembre** 09 h 00 : **Canal j, TiJi, Filles TV et Gulli**.
18 h 30 : **Foxlife**.
- Ven 15 septembre** 09 h 00 : **Paris Première**.
- Mardi 19 septembre** 09 h 00 : **Public Sénat**.
15 h 30 : **Assemblée nationale**, audition (ouverte à la presse) de Patrick de Carolis par la commission des Affaires culturelles, familiales et sociales sur l'exécution du Com de France Télévisions.
- Jeudi 21 septembre** 12 h 00 : **Voyage**.
- Ven 29 septembre** 08 h 30 : **Headway International / Ina**, conférence-débat sur « L'info, les chaînes d'info : le grand chambardement ». Contact : 06 07 29 52 15
- Mercredi 4 octobre** 18 h 30 : **National Geographic Channel**.

Édité par Fréquences - Sarl au capital de 10 000 € - Siren 392 774 030 – Satellifax, Hôtel de Retz 9, rue Charlot 75003 Paris
Administration/abonnement/publicité : Véronique Olasz - Tél 01 40 29 47 48 - Fax 01 73 72 70 36 - mail office@satellifax.com

Abonnement : 3 mois 465 € HT ; 1 an : 1 720 € HT - Sans abonnement, téléchargez des articles sur www.satellifax.com

11ème année - Rédaction : Tél 01 44 78 04 78 - Fax 01 42 78 70 36 - redaction@satellifax.com – Dir. publication & rédaction : Joël Wirsztel - Réd en chef adj. : Yvane Dréant - Rédaction : Christine Monfort, Virginie Sengès, Arnaud Grellier – Collaboratrices : Pascale Paoli, Carole Villevet. Secrétariat de rédaction : Maxime Bomier **REPRODUCTION INTERDITE** © 2006 Fréquences